

SUJET 1 :

Texte A : Les effets pervers de la pandémie de Covid-19 sur la vie sauvage

*Extrait d'un article d'après la rubrique science du **Figaro**, par Delphine Chayet, Publié le 11/03/2021*

Malgré quelques effets positifs dus aux confinements, la crise sanitaire a affaibli la lutte contre le braconnage et fragilisé la faune, surtout en Afrique.

Les optimistes espéraient que le confinement imposé à des milliards d'humains serait l'occasion d'un répit pour la vie sauvage. Malheureusement, les répercussions du Covid-19 sur la protection de la nature se sont globalement révélées négatives : telle est la conclusion à laquelle arrive le Journal International de la conservation et des aires protégées (PARKS) qui publie ce jeudi un numéro spécial consacré à la pandémie. [...]

« Alors que la crise sanitaire reste la priorité, cette recherche révèle combien la pandémie a pesé négativement sur les efforts de conservation », indique Bruno Oberle, le directeur général de l'IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature) dans un communiqué. Le constat est surtout vrai en Afrique, où plus de la moitié des réserves naturelles disent avoir arrêté, ou réduit, leurs opérations de lutte contre le braconnage et leurs campagnes de sensibilisation. Une baisse significative des revenus, liée à la paralysie du tourisme et à des coupes budgétaires des États, explique les difficultés rencontrées par les gestionnaires des parcs. Privés de travail, de salaire ou touchés par la maladie, les rangers ont payé un lourd tribut à la crise. [...]

La chute du tourisme a privé les populations locales, souvent très fragiles, de ressources financières. Dans bien des cas, ces difficultés se sont traduites par une hausse du braconnage de subsistance ou, dans les pays ayant accès à la mer, par une surpêche ou par le recours à des pratiques illégales.

En ville, les difficultés ont été d'un tout autre ordre. Un article compilant neuf études de cas montre que la plupart des parcs urbains, ou proches de villes, ont expérimenté une explosion de la fréquentation pendant le confinement. Ils ont dû adapter dans l'urgence leurs règles d'accueil et de communication à destination des visiteurs.

[...] En Amérique latine, certaines espèces vulnérables, comme l'ours à lunettes, ou menacées de disparition, comme le tapir des Andes, ont été plus souvent observées.

Les scientifiques relèvent aussi des faits encourageants : la plupart des aires protégées ont finalement surmonté la crise, et cette période à risque ne s'est pas traduite par une augmentation majeure des atteintes à la nature. Les mesures de restrictions aux déplacements scientifiques ont par ailleurs eu des effets bénéfiques. La mise à quai des bateaux de croisière a entraîné une diminution des nuisances sonores et de la pollution de l'air. Une amélioration de la clarté de l'eau a été mesurée dans la baie Hanauma, à Hawaï (cependant la pollution plastique s'est accumulée dans certaines réserves marines avec l'arrêt du nettoyage).

Texte B : Biodiversité : Pourquoi il est essentiel (et urgent) de préserver la santé de nos sols

*Extrait d'un article d'après **20 Minutes** avec **The Conversation**, Publié le 09/03/22 à 08h45*

Nous n'en sommes pas forcément conscients, mais le sol est avant tout un milieu vivant, qui contient plus d'un quart des espèces animales et végétales connues sur notre planète. Chaque mètre carré abrite des milliers d'animaux invertébrés tels que les vers de terre ou les fourmis, plusieurs dizaines à plusieurs centaines de milliers d'espèces de champignons et de bactéries. Ce sont plus de 115.000 espèces de bactéries qui ont été identifiées grâce à leur ADN dans les sols de France (voir l'Atlas français des bactéries du sol).

La vie de ces écosystèmes est l'assurance d'un sol en bonne santé, qui assure des fonctions essentielles pour produire notre alimentation, lutter contre le changement climatique, limiter les inondations, réduire les pollutions, etc. Selon le rapport spécial du GIEC Changement climatique et terres émergées, les trois quarts de la surface des terres subissent pourtant l'exploitation ou l'occupation des humains, quand un quart est déjà considéré comme dégradé.

Préserver la biodiversité des sols agricoles et forestiers, mais aussi réhabiliter les sols urbains (...) implique en matière d'agriculture des changements de pratiques, notamment en « réalimentant » le sol en matières organiques et en diversifiant les cultures ; en ville, il s'agit de désimperméabiliser et de reconstituer des sols « sains » par des approches de génie pédologique et écologique.

Ses fonctions sont aussi indispensables à l'humain pour répondre à ses besoins fondamentaux. On parle ainsi de « services écosystémiques » rendus par les sols. Des sols en bon état constituent en effet la première condition à la production de notre alimentation et à notre qualité de vie : ils apportent les nutriments et abritent les organismes grâce auxquels pousse notre nourriture – en limitant également maladies et ravageurs – ils contribuent à la régulation de la qualité de l'eau que l'on consomme, du climat local et global que l'on supporte – notamment en stockant 2 à 3 fois plus de carbone que l'atmosphère.

Tous ces formidables services et fonctions sont intimement liés et donnent à voir un sol vivant et dynamique essentiel à protéger.

Les menaces qui pèsent sur les sols

Malgré son rôle majeur, le sol constitue pourtant une ressource non renouvelable à l'échelle de la vie humaine et subit de nombreuses pressions, pour beaucoup provoquées par les activités humaines – il faut 200 à plusieurs milliers d'années pour former 1 cm de sol.

Imperméabilisation, tassement engendré par la mécanisation des activités agricoles et forestières, excavation, pollutions par les pesticides, les produits chimiques et les plastiques, érosion liée à la déforestation... Ces dégradations sont le fruit de pressions nombreuses et croissantes : urbanisation galopante, demande alimentaire exponentielle ou développement des usages de la biomasse en alternative aux ressources fossiles.

Texte C : Qu'est-ce que le Planet-score, cette étiquette qui arrive en ce moment sur les emballages de nos produits ?

*D'après un extrait d'un article paru dans **GEO**, par NASTASIA MICHAELS, publié le 11/07/2022*

Plus de 140 entreprises engagées, et déjà quelque 15.000 références évaluées : le Planet-score arrive dans nos rayons ! Mais au fait, de quoi s'agit-il ?

Pourquoi un "Planet-score" ? Quels produits sont concernés par le Planet-score ?

L'objectif de cette nouvelle étiquette apposée sur les emballages des produits de consommation est de "rendre visible l'impact environnemental des produits alimentaires", affirment les responsables : un collectif formé par l'Institut pour l'agriculture et l'Alimentation biologiques (ITAB) rejoint par une vingtaine d'autres organismes. [...]

Le Planet-score concerne, pour l'instant sur une base de volontariat, l'ensemble des produits alimentaires : céréales (riz, blé, pain, pâtes...), légumineuses, fruits et légumes, oeufs, viandes, chocolat, plats préparés, etc. [...]

Planet-score : comment interpréter l'étiquette ?

Le Planet-score se décompose en plusieurs éléments : (en haut) une notation globale qui peut aller de A (meilleur score) à E (pire score). Juste en dessous figure la note pour chacun des trois critères suivants : "**pesticides**" (santé et toxicité environnementale), "**biodiversité**" et "**climat**".



Dans le cas des produits issus en tout ou partie (au moins 5 % des ingrédients) de l'élevage, y figure également un pictogramme représentant l'animal dont le produit ou l'un de ses principaux composants provient, surmontant une croix rouge ou une coche verte, qui correspond à un "indicateur mode d'élevage" prenant en compte le bien-être animal.

Pour calculer l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur "cycle de vie" - c'est-à-dire de la production à l'emballage, en passant par l'énergie et le transport, le Planet-score met en oeuvre une méthodologie "indépendante" et "transparente", affirment ses concepteurs. Le calcul prend notamment en compte les bases de données d'État, tels que l'Agribalyse de l'ADEME.

Mais si le Planet-Score prend certes en compte la méthodologie "ACV" (Analyse des Cycles de Vie), cette étiquette en "corrige les biais et lacunes" en intégrant également dans son calcul "des enjeux absents de l'ACV, comme les impacts des pesticides sur la biodiversité et sur la santé humaine". [...]

Quel apport par rapport aux labels existants ?

Agriculture biologique, plein air... Si les critères pris en compte par le Planet-score peuvent recouper en partie ceux d'autres étiquettes ou labels, il n'existe toutefois pas d'équivalence. [...]

En outre, le Planet-score "donne la possibilité de comparer des produits d'une même catégorie (par exemple des salades bio versus des salades non-bio), ce qui n'est pas le cas des autres étiquetages aujourd'hui discutés par les pouvoirs publics", souligne pour sa part l'UFC Que Choisir.

SUJET 2 :

Texte A : Internet, l'autoroute de la désinformation ?

Extrait d'après un article de **Philippe Testard-Vaillant et Charline Zeitoun** dans le journal **le CNRS**, le 22.06.2022

« Soyez-y, ce sera sauvage ! », avait exhorté Donald Trump sur Twitter avant l'invasion du Capitole le 6 janvier 2021, reconstituée mi-juin par une commission d'enquête. L'ancien président criait à la fraude électorale... Fake news et manipulations de l'opinion ont-elles vraiment fait d'Internet une autoroute de la désinformation ? Plusieurs études offrent un tableau plus nuancé.

Fake news ou infox : nom moderne d'un très vieux phénomène social. Dater l'émergence de ces affirmations truquées serait en effet hasardeux tant le travestissement délibéré des faits par un individu, un groupe ou un gouvernement semble avoir toujours existé. Objectif : ternir la réputation d'une personnalité, discréditer un opposant politique, fragiliser un fait scientifique, prétendre dévoiler un plan secret de domination du monde... bref, trafiquer les faits pour manipuler l'opinion.

Pour autant, selon certains, jamais l'humanité n'aurait vogué au milieu d'un tel océan d'info comme d'infox... « Les fake news sont notamment devenues les grandes animatrices des campagnes électorales récentes, de la campagne pro-Brexit au Royaume-Uni jusqu'à l'élection du président brésilien Jair Bolsonaro, en passant par diverses élections en Europe et aux États-Unis », pointe Émeric Henry, professeur au département d'économie de Sciences Po1. De même, de nombreuses infox, comme celles véhiculées par le documentaire Hold-up, sorti en novembre 2020 et visionné des millions de fois sur Internet, circulent autour de la pandémie de Covid-19.

De fait, les plateformes numériques, en particulier les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter, jouent aujourd'hui un rôle majeur dans la viralité de contenus, qu'ils soient conformes à la vérité ou intentionnellement mensongers. Fantastique caisse de résonance, Internet est une aubaine pour les manipulateurs d'opinion. Tout vient d'abord de ce que « le modèle des plateformes repose sur le partage à tout va puisque leurs revenus publicitaires dépendent du degré d'activité », rappelle Émeric Henry. Les algorithmes des réseaux sociaux, loin d'être neutres, ne sont pas conçus pour trier le vrai du faux mais pour choisir, classer, hiérarchiser, cibler les informations susceptibles de capter l'attention d'un maximum d'utilisateurs.

[...] Face à ce type de manipulations, diverses réponses tâtonnent. L'Allemagne a adopté une loi punissant d'une amende de 50 millions d'euros les plateformes qui ne retirent pas les contenus illicites qui leur ont été signalés. Le Parlement français, fin 2018, a voté un texte donnant notamment au juge le pouvoir de bloquer en 48 heures des contenus ou des sites propageant des infox en période électorale. Mais confier à la justice la tâche redoutable de distinguer le vrai du faux, au risque d'empiéter sur la liberté d'expression, prête à discussion.

Texte B : « Avec les réseaux sociaux, on est passé à un complotisme grand public »

Extrait d'après un article de **maville (du groupe Ouest-France)**, par **Thomas Brégardis**, le Vendredi 08 avril 2022

Attentats du 11 septembre 2001, soutien à Donald Trump, propagande prorusse sur l'Ukraine... Si le complotisme n'est pas nouveau, il empoisonne de plus en plus la sphère politique, observe Sylvain Delouée, enseignant-chercheur à l'université Rennes 2. Depuis quinze ans, le psychosociologue étudie les pernicious mécanismes de ces réalités alternatives.

Quand les crises bouleversent des vies, le complotisme fait son lit. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il prend de l'ampleur. Sylvain Delouée, enseignant-chercheur en psychologie sociale à l'université Rennes 2, étudie cette thématique depuis quinze ans : « Les politiques ont longtemps considéré que le complotisme relevait d'éléments triviaux. C'était « rigolo » que certains pensent que la Terre puisse être plate ou que des reptiliens, donc des gros lézards, puissent nous diriger en secret. » Le complotisme renvoyait alors plutôt à une forme de pathologie mentale.

Deux événements ont donné au complotisme contemporain un souffle inédit. D'abord, les attentats d'Al Qaïda sur le sol américain, le 11 septembre 2001. « Des études ont montré que les individus radicalisés développaient une vision complotiste du monde : « Nous contre les autres », « Les autres essayent de nous dominer », « Nous avons la bonne parole ». » Le complotisme devenait « une arme politique ». « L'erreur, soutient le psychosociologue,

c'est que l'on a restreint le complotisme à ces individus particuliers, sans voir qu'il se diffusait dans toute la société. »

La pandémie est un second révélateur. « La vaccination, notamment, a été prise pour beaucoup non pas comme une question de santé publique mais comme une question de liberté individuelle, liée au fait qu'on nous mentirait, qu'on nous manipulerait. » Parfois adoués par des personnalités politiques, une poignée de scientifiques « se présentant, à tort, comme antisystème » se sont posés dans les médias « en rempart de la vérité » tout en piétinant le consensus scientifique. « Ils ont, de manière idéologique, mis en avant leurs propres croyances au détriment des connaissances et de la méthodologie scientifique. »

« Le complotisme a toujours existé. Ce qui est nouveau, c'est son écho. Avec nos smartphones et les réseaux sociaux, on est passé à un complotisme grand public, un complotisme 2.0. » Nul besoin d'attendre une version officielle sur un événement pour développer sa déclinaison alternative. « Immédiatement, des individus se disent que, de toute façon, ce qu'on nous dira sera faux. » D'ailleurs, un basculement s'est opéré avec la pandémie : la frange la plus radicalisée se revendique du terme péjoratif de « complotiste ». Presque un étendard. « Quand on se sent déclassé, incompris, le complotisme peut apparaître comme une explication satisfaisante du monde et de sa complexité, quitte à tomber dans le populisme. Et des partis politiques vont tirer avantage de ce ressentiment vis-à-vis de l'establishment, de la classe dominante. »

Texte C : Covid-19. Plus de 500 sites qui propagent des « fake news » identifiés

*D'après le **Quest France**, Publié le 08/09/2021*

La start-up américaine NewsGuard publie, ce mercredi 8 septembre, une enquête sur les fausses nouvelles mise en ligne sur l'épidémie de coronavirus. Près de 7 000 sites parmi les plus fréquentés dans cinq pays (États-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie) ont été passés au crible. 7 % d'entre eux ont diffusé une cinquantaine d'infos.

Elles se sont répandues presque aussi vite que le virus lui-même. Les « fake news » pullulent depuis le début de la pandémie de Covid-19. La start-up américaine NewsGuard s'est penchée sur le phénomène en analysant 6 730 sites qui se présentent comme des sites d'information et « dont les articles représentent 95 % de l'engagement en ligne aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en France et en Italie ».

Les résultats ont été diffusés ce mercredi 8 septembre, et relayés par 20 Minutes. Résultat ? « 519 ont publié des infos sur le Covid-19, ce qui signifie que plus de 7 % de tous les sites d'actualité les plus populaires publient ces contenus dangereux. »

La plupart des fausses informations ont concerné la vaccination et de prétendus traitements. Avec des conséquences « potentiellement mortelles ». Parmi les affirmations les plus fréquentes, et régulièrement démenties : les vaccins à ARN messagers modifient l'ADN, le vaccin contre le Covid-19 a rendu infertiles 97 % des personnes vaccinées...

Des sites plus fréquentés que les officiels

Mais NewsGuard fait un constat encore plus alarmant : « Les sites relayant de faux traitements et faisant la promotion de fausses allégations sur les dangers des vaccins génèrent souvent beaucoup plus de trafic que les sites globalement fiables. » Et la start-up de prendre pour exemple le site anti-vax de l'activiste Robert F. Kennedy J qui a généré plus d'engagements que des sites officiels de santé américains.

NewsGuard souligne la responsabilité des annonceurs dans le financement des sites propageant de fausses nouvelles : « Les marques dépensent involontairement 2,6 milliards de dollars chaque année en plaçant leurs publicités sur ces sites. »

La start-up a ainsi relevé que plus de 4 000 grandes marques avaient financé des sites publiant des infos sur le Covid-19, y compris des fabricants de vaccins, des hôpitaux, et même les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis.

SUJET 3 :

Texte A :

Extrait de "Economie verte inclusive, greenwashing ou vraie solution ?"

D'après L'express, le 20 juin 2012

"Economie verte" versus "développement durable"

L'économie verte, selon le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), entraîne "une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources". Ce qui n'est pas franchement différent, tout en étant un brin plus précis, que le développement durable dans sa définition acceptée depuis le rapport Brundtland de 1983: "un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs". Au rang de ce qui justifie le choix des mots, "l'économie verte" a le charme de s'opposer clairement dans les termes à "l'économie brune", à savoir celle qui use et abuse des ressources naturelles sans se préoccuper du futur. La verte, elle, fait le bien sur terre. Au-delà des mots, elle assume un côté plus pragmatique que ne le laisse parfois penser la notion de "développement durable" dont les trois piliers (environnement, économie, social) ne sont pas toujours simples à concilier. Pour Lucas Chancel, chercheur à l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales), l'économie verte "se veut plus opérationnelle, en mettant en avant le critère économique, en montrant une voie plus chiffrable, ses défenseurs pensent être capables d'influencer davantage les politiques..." Manière de rappeler que les économistes restent les premiers conseillers du prince...

L'économie verte, solution à la crise

L'économie verte a enfin le mérite de reconnaître la nature comme socle de la création de richesse, et de dénoncer l'absurdité coûteuse des logiques de croissance fondées sur le pillage et le gâchis. Un constat "économique" bienvenu même s'il est tardif. Concrètement, les modes de production et de consommation doivent être modifiés. L'économie verte prône des alternatives aux combustibles fossiles et la lutte contre le changement climatique avec l'aide des nouvelles technologies et la réorientation des capitaux. "La crise est passée par là", assure Yves Petit, auteur de *L'économie verte, un défi pour l'Europe* (2009), qui estime que l'économie verte s'impose comme solution pour une relance de la croissance et la création d'emplois. Selon un rapport de février 2011 du Pnud, investir 2% du PIB mondial dans dix secteurs clés permettrait de développer une économie verte caractérisée par de faibles émissions de carbone et l'utilisation efficace des ressources. Soutenu par des politiques (entre autres fiscales) nationales et internationales, cet investissement permettrait à l'économie mondiale de connaître un taux de croissance à peu près égal, si ce n'est supérieur, aux prédictions actuelles. Ce qui a de quoi faire rêver.

Quid du social?

Si l'économie verte tend à influencer directement la fiscalité et les modes de production, certains craignent qu'elle soit plus que jamais un paravent aux questions de répartition et de justice sociale. Autrement dit, qu'elle ne soit pas "inclusive". Alix Mazounie, chargée de mission au RAC (Réseau action climat), s'inquiète de l'adoption d'un concept réducteur à Rio: "L'économie verte' a trop souvent tendance à être réduite au capitalisme vert ou à la croissance verte, loin de toute justice sociale, du développement durable et équitable, et de la protection des biens environnementaux." Même inquiétude à la Fondation Nicolas Hulot, où Benoît Faraco soupçonne "l'économie verte" de masquer "l'économie grise", celle qui respecte certains critères du développement durable tout en s'affranchissant des autres. "On ne peut pas se contenter d'un verdissement de l'économie, dit-il, ou d'intentions louables mais qui ne reposent sur rien de concret."

La Banque mondiale [PDF] a elle-même souligné le risque de s'en tenir à une définition trop stricte de l'économie verte: "Nous ne pouvons prétendre que la croissance verte est inclusive par nature. Les politiques de croissance verte doivent être pensées avec précaution pour maximiser les bénéfices tout en minimisant l'impact sur les pauvres et les plus vulnérables."

Une économie verte et inclusive, pour montrer patte blanche?

Il y a donc de bonnes raisons de croire que l'ajout du terme inclusif pour rappeler le volet social n'est pas si inutile. Mais là encore, reste à savoir si ce n'est qu'un mot destiné à enrober une conception finalement très marchande et pragmatique de la nature. Selon Lucas Chancel, "inclusif" fait cependant écho à "un débat très fort au sein de la société civile." Le terme joue sur des propositions qui sont déjà sur la table, et relayées au sein des forums dédiés à l'émergence de nouvelles idées comme Riodialogues.org. Pour le chercheur, "le thème de l'égalité revient en force, et soutient une conception plus holistique du développement durable que ne le laisse entendre l'économie verte."

Texte B :

L'illusion de la croissance verte

D'après Médiapart, le 14 mai 2021

La « croissance verte » est largement présentée aujourd'hui comme le nouvel horizon du capitalisme. Du plan Biden au « plan de relance » français, et sous des modalités différentes et parfois économiquement opposées, chacun espère que les « technologies vertes » permettront de faire du changement climatique une opportunité économique. Face à un capitalisme qui manque sérieusement de souffle, l'idée que le « combat contre le changement climatique » relancera les investissements, la croissance et l'emploi est effectivement très séduisante, à la fois pour ceux qui veulent faire renaître une social-démocratie fondée sur la redistribution des richesses créées ou pour ceux qui envisagent la survie d'un néolibéralisme centré sur la rentabilité du capital. Voilà pour quoi, de la gauche à la droite, tous ne jurent que par cette croissance verte.

Dans un ouvrage dense mais complet intitulé *La Croissance verte contre la nature*, publié aux éditions La Découverte, l'économiste à l'université Paris-Nord Hélène Tordjman critique les fondements et les modalités de cette logique. L'horizon d'un système économique permettant à la fois d'assurer le processus d'accumulation du capital et la sauvegarde de la nature semble profondément incompatible. Les solutions technologiques vertes sont souvent des fuites en avant, réglant certains problèmes pour en créer d'autres, encore plus préoccupants. Seule une vision unilatérale de la question écologique, centrée sur certaines obsessions, tel le CO₂, mais qui ignore les mécanismes de dépendance et d'équilibre naturels, peut faire croire qu'une telle croissance est « verte ».

Pour réaliser cette croissance, le capitalisme impose ses standards à la nature par une marchandisation avancée. Hélène Tordjman décrit parfaitement ce processus qui consiste à construire une nature quantifiable et abstraite pour mieux l'insérer dans les processus de marché. Mais ce mouvement s'accompagne inévitablement de la création de « nouvelles enclosures » où la nature est privatisée et exploitée. Le parallèle avec la description de l'exploitation du travail par Marx est saisissante : la nécessité de la quantification exigée par la loi de la valeur oblige à l'abstraction du travail et à l'expropriation de l'outil de travail.

Dans ce cadre, la croissance verte est une illusion. Elle ne peut pas sauver la nature et est centrée sur la sauvegarde du capitalisme et de sa logique d'exploitation. Dans le choix entre fin du monde et fin du capitalisme, la croissance verte, contrairement à ce qu'elle fait croire, fait le choix de la première alternative. Hélène Tordjman dessine alors quelques pistes pour définir une nouvelle voie, notamment dans l'agriculture. Mais son constat invite à se montrer très prudent sur l'enthousiasme lié au verdissement du capitalisme.

SUJET 4 :

Texte A :

Extrait de “La santé humaine sous la menace du réchauffement climatique”

D'après Le Figaro, le 23/06/2021

La santé de dizaines de millions de personnes sera fragilisée par la malnutrition, les sécheresses et les maladies liées au changement climatique dans les décennies à venir, alerte un projet de rapport des experts climat de l'Onu. Beaucoup de ces effets sont déjà inévitables à court terme, préviennent les scientifiques du Giec dans ce rapport sur les impacts du réchauffement, qui doit être publié en 2022.

- **Alimentation :**

Jusqu'à 80 millions de personnes supplémentaires seront menacées par la faim d'ici 2050, conséquence en cascade de mauvaises récoltes, d'une baisse de la valeur nutritive de certains produits et d'une envolée des prix.

Le manque d'eau pourrait mettre en péril la riziculture dans 40% des régions productrices, alors que la production mondiale de maïs a déjà chuté de 4% depuis 1981 en raison du changement climatique, le mil et le sorgho de 20% et 15% respectivement. La fréquence des mauvaises récoltes augmente régulièrement depuis 50 ans et la multiplication d'événements météo extrêmes touchera de plus en plus la production. L'apport protéinique tiré du riz, du blé, de l'orge ou des pommes de terre devrait chuter entre 6% et 14%, des carences dont seront victimes 150 millions de personnes supplémentaires.

S'ajoutera la pression sur les terres liée à la demande croissante en biocarburants ou à la plantation d'arbres pour séquestrer le carbone. Tous ces facteurs pousseront les prix à la hausse d'environ 30% d'ici 2050. Ce qui placera plus de 180 millions d'habitants ayant de faibles revenus au bord de la malnutrition chronique. Danger très inégalement réparti, l'Afrique et l'Asie du Sud-Est concentrant 80% des personnes menacées. Autre conséquence, plus de 10 millions de cas supplémentaires de malnutrition ou de rachitisme infantile sont attendus en Afrique ou en Asie d'ici 2050.

- **Eau :**

Côté approvisionnement en eau, un peu plus de la moitié de la population mondiale est en situation d'insécurité. Et près de 75% des approvisionnements en eaux souterraines - principale source d'eau potable pour 2,5 milliards d'humains - pourraient être impactés par le changement climatique d'ici 2050, alors que la fonte des glaciers a déjà *«fortement affecté le cycle de l'eau»* (cours d'eau, mers, évaporation, pluie) souligne le résumé exécutif de ce rapport de 4000 pages. Des phénomènes qui pourraient entraîner d'ici 2050 le déplacement de 30 à 140 millions de personnes en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Amérique Latine et amputer le PIB mondial d'un demi-point.

- **Maladies :**

Le réchauffement agrandit les territoires propices aux vecteurs de maladies, notamment les moustiques. D'ici 2050 la moitié des habitants de la planète pourrait être exposée à la dengue, la fièvre jaune ou des virus comme Zika. Les ravages du paludisme ou de la maladie de Lyme vont s'amplifier et les décès liés aux diarrhées infantiles augmenter au moins jusqu'au milieu du siècle, malgré le développement socio-économique. Les maladies liées à la qualité de l'air, notamment la pollution à l'ozone, typique des vagues de chaleur, vont aussi *«substantiellement augmenter»*. *«Il y aura également des risques accrus de contamination de l'eau ou des aliments» par les toxines maritimes, avertit le rapport.*

- **Systèmes de santé :**

Les experts du Giec anticipent aussi des pressions sur les systèmes de santé, comme celles apparues pendant la pandémie du Covid-19, avec leurs «*conséquences importantes et négatives pour les plus vulnérables*». «*Le Covid a mis en évidence les lignes de fracture dans nos systèmes de santé*», souligne Stephanie Tye, chercheuse à l'ONG World Resources Institute, qui n'a pas participé à l'élaboration du rapport. «*Les effets du changement climatique mettront encore plus à l'épreuve les systèmes de santé, pour des périodes encore plus longues et de façons que nous n'appréhendons pas encore complètement*».

Texte B :

"Pollen : pourquoi la saison des allergies est plus longue et touche plus de monde"

D'après Le Point, le 30/05/2023 par Nathan Joubioux

La quasi-totalité de la France métropolitaine est en alerte rouge aux pollens de graminées. Une saison qui dure plus longtemps à cause du réchauffement climatique.

La saison des allergies aux pollens de graminées est commencée. Fin mai, le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) a placé toute la France métropolitaine (excepté six départements du Nord-Ouest) en alerte rouge. Une saison qui dure plus longtemps chaque année et qui concerne, tous les ans, plus de monde.

La principale raison est le réchauffement climatique. « Les belles conditions météorologiques printanières favoriseront l'émission et la dispersion des pollens de graminées dans l'air », indique le RNSA. De fait, les Français sont confrontés plus longtemps à un air davantage chargé de pollen, donc plus allergène. « Le soleil et également la pollution agissent sur le pollen directement pour augmenter le nombre d'allergènes à sa paroi et donc causer plus de problèmes », explique le Dr Marie-Laure Megret-Gabeaud, allergologue à Paris, sur TF1.

La pluie, seule solution naturelle

« Seules les rares averses orageuses pourront apporter un répit temporaire aux allergiques, quand le temps de la pluie viendra plaquer les pollens au sol », poursuit le RNSA. En attendant ces pluies et la fin de la saison, vers fin juillet, il faut donc consulter et prendre des médicaments, car « l'allergie a tendance à s'auto-aggraver, et plus on attend et plus les médicaments ont du mal à agir », prévient Sophie Silcret-Grieu, allergologue et membre de l'association asthme et allergies, sur France Info.

Un Français sur deux allergique d'ici à 2050

Elle n'est donc pas étonnée de voir de plus en plus de patients allergiques. « Ce nombre ne cesse de croître. On voit en effet des cas plus sévères d'année en année qui peuvent parfois conduire à l'hôpital et cette année ne fait pas exception », explique-t-elle sur France Info.

Si, aujourd'hui, 30 % des Français souffrent d'allergies, ils pourraient être 50 % en 2050. Car « la pollution, notamment la particule fine, l'ozone, le NO₂, ce sont des éléments qui viennent fragiliser la paroi du grain de pollen qui se rompt plus facilement et qui libère plus de pollen allergisant. En plus de cela, la pollution vient fragiliser les voies respiratoires des individus qui sont plus gênés par les pollens », affirme Samuel Monnier, ingénieur du RNSA, sur TF1.

SUJET 5 :

Texte A : Le principe de précaution, un frein à l'innovation

*D'après un extrait d'article paru dans **Le Monde**, par Michel Portier (directeur général d'Agritel, société de conseil sur les marchés de l'agro-industrie), publié le 01 octobre 2013*

Certains OGM permettent de réduire les volumes d'utilisation des pesticides, ceci grâce au développement immunitaire des plantes à l'égard des insectes ou de produire plus tout en consommant moins d'eau.

Le principe de précaution, souvent mis en avant en France, devient bien plus souvent un frein à l'innovation que ce que l'on veut nous faire croire. Pourtant, l'innovation est la source du renouvellement de nos secteurs d'activités et s'exprime au sein de chacun d'eux : industrie, technologie, social, environnemental, économique ou financier.

En France, l'innovation détient la particularité de représenter l'un des derniers facteurs de compétitivité de nos entreprises : nous n'avons pas l'avantage compétitif du coût des matières premières ou des coûts salariaux. Notre survie dépend de notre capacité à nous renouveler, à proposer des outils et des méthodes à haute valeur ajoutée, donc innovant.

En matière de production énergétique par exemple, la compétitivité retrouvée des Etats-Unis en matière de production industrielle est liée au fait qu'ils ont accès à une énergie 3 fois moins chère que la nôtre. Les résultats des études d'impact environnemental doivent-elles entraîner le refus de la recherche sur les méthodes d'extraction ?

[...] L'IMMUNOTHÉRAPIE N'EXISTERAIT PAS

Il s'agissait de démocratiser ces notions qui lorsqu'elles sont inconnues, peuvent vous figer et vous faire perdre toute capacité de réactivité, de s'adapter à un nouveau secteur. Un exemple simple : l'inscription de la transparence des marchés financiers existe à Chicago (première bourse mondiale des marchés des matières premières agricoles), depuis bien longtemps ! En Europe, nous en sommes pourtant encore à son étude, pour une possible mise en application en 2014, par refus d'accepter un phénomène pourtant avéré : la mondialisation des marchés et des échanges.

Nous avons chacun la responsabilité, dans notre domaine d'expertise, d'innover et d'investir dans nos idées, car nous perdrons le combat face à des puissances économiques telles que la Chine, l'Inde, et bientôt l'Afrique. Nous devons aller à la rencontre de ces nouveaux acteurs économiques, et faire valoir notre expérience et nos compétences, pour valoriser nos capacités d'innovation, tant que nous pouvons encore les exprimer.

N'oublions pas que si nous avons appliqué les mêmes principes de précaution en médecine, les vaccins n'auraient sûrement jamais vu le jour et l'immunothérapie n'existerait pas. Alors avant que ne disparaisse définitivement la France de la sphère des pays dits performants d'un point de vue technologique, il va falloir mettre au rebus certains dogmes, sans quoi l'avenir de la France appartiendra au passé.

Texte B : Le principe de précaution: un frein à l'innovation biomédicale

*D'après un extrait d'article de **l'Huffington post**, par Franck Zal (Co-fondateur de la société de biotechnologie Hemarina), publié le 06/04/2015*

Le principe de précaution introduit au niveau juridique le plus élevé, à savoir dans la Constitution française, en 2005- peut apparaître louable au regard des affaires du sang contaminé, de la vache folle ou encore du virus H1N1. Dix ans après l'entrée du principe de précaution dans l'arsenal législatif, le constat est édifiant pour la recherche médicale et constitue un véritable frein à l'innovation. Le risque zéro n'existe pas et la quête de ce dernier constitue une illusion aux conséquences très lourdes pour notre pays.

À la lecture de cet article focalisé avant tout sur des problèmes environnementaux, des interrogations s'imposent pour le domaine médical : Connaissons-nous par avance les résultats cliniques d'une innovation? Souhaitons-nous connaître ce résultat? Préférons-nous l'obscurantisme au progrès? À quand une procédure obligatoire d'évaluation des coûts et des bénéfices des politiques publiques dans la loi française, notamment sur cet article 5 de la Constitution?

Prenons l'exemple de la greffe d'organe, qui a abouti à une pratique chirurgicale aujourd'hui victime de son succès. Rappelons qu'en France, en 2013, 18.976 patients étaient en attente d'une greffe pour 5123 transplantations réalisées, malheureusement plus de 450 personnes sont décédées cette année-là par manque de greffons. Cette pratique est déjà rapportée 800 av. J-C. On trouve, en effet, des écrits témoignant de greffes de nez chez des criminels amputés et dès le XIIIe siècle, la fresque de Fra Angelico représente la greffe d'une jambe au

Diacre Giustiniano par Saint Côme et Saint Damien. Cette pratique n'a eu de cesse d'évoluer et a réellement démarré au XIXe siècle avec la première transfusion sanguine entre deux hommes, en 1818, par James Blundell, jeune obstétricien anglais, et cela avant même que Karl Landsteiner découvre les typages sanguins en 1902. Cet acte expérimental, inconcevable de nos jours, a pourtant permis l'avancée de nos connaissances et permet aujourd'hui de sauver des millions de vies à travers le monde. La même année, Emerich Ullmann greffe sur le système vasculaire du cou d'une chèvre un rein d'un chien et en 1906, Mathieu Jaboulay réalise des xénogreffes de reins de porc et de chèvre aux bras d'une jeune femme.

Est-ce qu'aujourd'hui les comités d'éthique accepteraient ce type d'expériences? Je ne le crois absolument pas et les délais de réponse de ces comités en témoignent: il faut parfois attendre plus d'un an avant d'avoir l'accord de réaliser une simple expérimentation sur une souris.

[...] Le principe de précaution qui devrait plutôt s'appeler principe de prévention a tétanisé et a quasiment gelé les innovations majeures en France. Pour reprendre notre exemple sur le domaine de la transplantation, la recherche appliquée sur les cellules souches qui permettrait à terme de fabriquer des tissus, des organes, recoloniser des matrices biologiques, a plus de dix ans de retard en France, alors qu'à nos portes et notamment en Belgique, plusieurs essais cliniques de Phase II et III sont en cours et la première autorisation en Europe a été donnée à une société de biotechnologie italienne en Février 2015. A ce rythme nous risquons de perdre si ce n'est déjà fait la course mondiale de l'innovation. Ce principe de précaution, devenu la précaution comme principe, constitue un véritable danger pour notre pays. S'il est relativement aisé de poser des principes de prévention, car il s'agit d'événements qui pourraient être relativement prévisibles par une simple analyse de risque, même si le dernier événement du crash de l'A320 nous rappelle que le risque zéro n'existe pas. Le principe de précaution est totalement antinomique avec l'innovation qui, par définition, demande de réaliser des validations donc des tests et donc de prendre le risque d'un échec ou d'un effet secondaire non connu par définition.

Aujourd'hui la recherche clinique est au point mort en France, à cause de ce principe de précaution qui est inscrit dans notre Constitution. Parlons de principe d'innovation responsable et supprimons ce principe de précaution.

Texte C : Principe de précaution : dix ans de blocages

*D'après un extrait d'article paru dans le **Figaro** rubrique Sciences, par Cyrille Vanlerberghe, publié le 06/03/2015*

La Fondation Concorde fait des propositions pour éviter que la Constitution ne soit un frein à l'innovation.

Le principe de précaution, promulgué dans la Constitution française il y a tout juste dix ans, le 1er mars 2005, est-il vraiment responsable des blocages français dans de nombreux domaines, des OGM au gaz de schiste ? Faut-il, comme le demandent de nombreux députés UMP menés par Éric Woerth, le retirer de la Constitution pour le remplacer par un principe « d'innovation responsable » ?

[...] Invoqué à tort et à travers

Malgré cet oubli, le principe de précaution devrait être compris comme « un principe d'action » conçu pour aider à gérer « un risque incertain » en se servant de la recherche scientifique pour réduire les incertitudes, explique le rapport. Mais c'est tout le contraire qui s'est produit. Sous la pression d'une opinion publique devenue défiante vis-à-vis de l'innovation et des autorités après les graves crises sanitaires que furent le sang contaminé et la vache folle, les politiques se sont réfugiés derrière le texte pour bloquer toute avancée, et parfois même mettre fin aux recherches, comme ce fut le cas pour les OGM et le gaz de schiste. « Il en a été fait un principe de gestion de crise fondé sur l'émotion » regrettent les rapporteurs.

Le principe de précaution, qui ne concerne au départ que la protection de l'environnement, a ensuite été invoqué à tort et à travers, même pour des domaines relevant de la santé comme lors des recours contre des lignes à haute tension et des antennes-relais de téléphonie mobile, avec le soutien de nombreux juges qui ont renforcé cette interprétation.

Malgré ce constat d'un « principe de précaution » érigé comme symbole de l'immobilisme et de frein à l'innovation, le rapport de la Fondation Concorde ne recommande pas de le retirer de la Constitution, ce qui semble de toute façon impossible à court terme vue la majorité parlementaire actuelle. Les rapporteurs conseillent plutôt « de renverser la tendance »: le doute devrait inciter les décideurs à intensifier les recherches, plutôt que de les pousser à s'abstenir.

Il faudrait aussi, selon le rapport, amender la loi Barnier sur le Code de l'environnement en précisant que « l'adoption des mesures doit être précédée d'une analyse bénéfice/risque détaillée afin de ne pas freiner l'innovation ».

SUJET 6 :

Texte A : “Incendies au Canada : quatre questions sur les feux qui ravagent le pays”

D’après Ouest-France, le 08/06/2023 par Christelle GUIBERT

Plus de 400 incendies, dont la moitié sont hors de contrôle, faisaient rage ce jeudi 8 juin 2023, dans plusieurs régions canadiennes. Les fumées qui s’en dégagent ont pollué l’air d’environ cent millions de Nord-Américains.

Les mégafeux font rage au Canada. Ce jeudi 8 juin 2023, le Centre interservices des feux de forêt du Canada (CFFC) recensait 437 incendies en cours, dont 248 hors de contrôle, dans ce pays où les immenses étendues boisées sont rarement accessibles par la route.

Plusieurs provinces sont touchées : à l’ouest, la Colombie-Britannique enregistrait quatre-vingt-deux feux et l’Alberta, soixante-treize. Le Québec affichait le pire des chiffres : 157 incendies dont quatre-vingt-douze déjà incontrôlables. Depuis le début de la saison des feux, « **3,8 millions d’hectares ont brûlé dans près de 2 300 incendies et 20 183 personnes ont été évacuées de leurs foyers** », indiquait Bill Blair, ministre canadien de la Protection civile, en conférence de presse avec le Premier ministre Justin Trudeau.

1. La situation est-elle hors normes ?

À plus d’un titre. Les données du Système canadien d’information sur les feux de forêt montrent que la saison a démarré tôt et très fort, dès le mois de mai, en Alberta. Avec une explosion presque spontanée des feux début juin, alors que le plus fort de la saison survient généralement au début du mois d’août. Au 3 juin, les superficies brûlées atteignaient déjà le bilan annuel de 2017, deuxième pire année du pays. Mais surtout, ces feux se sont propagés dans des provinces situées à l’est, au climat plus tempéré, comme la Nouvelle-Écosse ou le Québec, qui ne figuraient pas souvent sur la carte des lieux à surveiller jusqu’ici. « C’est sans précédent », estime le ministre Bill Blair.

2. Le Canada est-il en mesure de lutter ?

Le pays a déployé environ 2 000 hommes, soldats et pompiers, pour éteindre les feux ; 500 pompiers internationaux (français, américains, australiens...) sont arrivés sur place. Mais cela ne suffit pas à juguler tous les foyers. Faute de moyens suffisants, le Québec a choisi de se « concentrer sur les trente-cinq incendies » les plus menaçants pour la population.

3. Quelle est l’origine de ces feux ?

Les secours canadiens estiment que 50 % des départs de feux sont causés par l’homme – mégots de cigarette, appareils électriques... Mais ils prospèrent davantage avec le réchauffement climatique, qui fournit le combustible et les conditions : des végétaux secs, des chaleurs extrêmes et un vent omniprésent depuis des semaines.

Selon les climatologues, le Canada se réchauffe plus vite que le reste de la planète. « La moyenne mondiale est de 1,1 °C supplémentaire depuis l’ère préindustrielle. Ici, c’est globalement 1,7 °C, et 3 °C dans de nombreux endroits », rappelle Julien Bourque, directeur de l’adaptation à l’Institut climatique du Canada. En juin 2021, il a fait 49,6 °C à Lytton, en Colombie-Britannique, le record de chaleur du Canada... et de la vallée de la Mort en Californie. « La quantité de forêts brûlées devrait doubler d’ici à 2050 en raison de notre changement climatique », a déclaré le ministre des Ressources naturelles, Jonathan Wilkinson.

4. Quelles sont les principales conséquences de ces mégafeux ?

Des panaches de fumée qui couvrent un tiers des États-Unis à l’est du Mississippi et descendent jusqu’en Caroline du Sud, sur la côte. Ces fumées chargées de particules fines sont dangereuses pour la santé. Près de 100 millions de Nord-américains respirent depuis trois jours un air pollué. La ville de New York affichait un indice de qualité de l’air de 484, à 17 h mercredi 7 juin, alors que l’alerte est donnée dès 100, la qualité de l’air n’étant jugée « bonne » qu’entre 0 et 50.

Texte B : Extrait de "La France se dote d'un premier plan de gestion des vagues de chaleur"

D'après Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA) avec AFP, le 08 juin 2023.

« Les effets du réchauffement climatique sont déjà à l'œuvre en France » et « l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur d'ici 2050 est inévitable », estime le ministère de la Transition écologique, en soulignant que celles-ci affectent « tous les aspects de notre économie et de la vie quotidienne » comme la santé, le travail, la vie sociale et culturelle, les ressources naturelles, les forêts, etc.

Depuis 2000, ces canicules ont été en France cinq fois plus fréquentes qu'avant 1989 et elles seront deux fois plus nombreuses d'ici 30 ans. 2022 a, à cet égard, été assez emblématique de cette tendance avec plus de 1 500 records locaux de chaleur battus, 33 jours de canicule entre début juin et fin août et la vague de chaleur la plus précoce jamais enregistrée entre le 15 et le 19 juin. Pour faire face, l'Etat prévoit une campagne grand public, indiquant les travaux et les comportements à avoir au sein de son logement, et les « bons gestes » pour prévenir les noyades ou prendre soin de ses animaux de compagnie.

Texte C : Extrait de "Qu'est-ce que l'éco-anxiété, ce mal qui touche en particulier les jeunes générations ?"

D'après TF1 Info, le 6 novembre 2021 par Caroline QUEVRAIN

SYNDROME - Symbolisé par une angoisse importante et un sentiment d'impuissance face au changement climatique qui s'accélère, le concept d'éco-anxiété prend de plus en plus de place dans le débat public.

75% des jeunes de 16 à 25 ans jugent l'avenir "effrayant" et la moitié d'entre elles n'ont tout simplement plus foi en l'humanité. Ces chiffres loin d'être optimistes sont été rapportés dans une vaste étude menée auprès de 10.000 sondés originaires de dix pays et publiée dans *The Lancet Planetary Health*. Face à la crise climatique qui s'amplifie, la désillusion est grande chez les adolescents et les jeunes adultes. Elle se symbolise aujourd'hui par le concept d'éco-anxiété, qui parle à de plus en plus de personnes, aussi bien en France qu'ailleurs.

À quoi renvoie l'éco-anxiété ?

Importé en France en 2019, par Alice Desbiolles, médecin de santé publique, ce concept désigne l'angoisse de voir l'état du monde empirer avec la hausse des températures, la montée des eaux, ou encore le déclin de la biodiversité. "*L'éco-anxiété est quelque chose de normal*", nous précise-t-elle, "*mais cela peut devenir une pathologie si cela provoque un retentissement trop important sur la vie de l'individu*".

Ce mal se manifeste de différentes manières, décrit l'étude du *Lancet*. Par de l'inquiétude et de la peur, de la colère souvent, du chagrin, du désespoir, voire de la culpabilité ou de la honte. Parfois, une forme d'espoir peut également émerger de cette angoisse, avec la perspective d'un monde meilleur. Il ne doit pas être confondu avec la solastalgie, concept désignant une "*détresse rétrospective*" et non "*prospective*", analysait la thérapeute Charline Schmerber [sur France Inter](#). Autrement dit, une angoisse renvoyant au passé et à la perte d'un environnement sain plutôt qu'à un futur dégradé.

Qui sont les plus touchés ?

L'étude publiée dans le *Lancet* l'appuie de manière frappante, les plus jeunes sont les premiers sujets à être éco-anxieux. "*Nous avons tous un potentiel d'être éco-anxieux, nous sommes tous concernés par ces enjeux-là*", nuance Alice Desbiolles. "*Néanmoins, on observe que certains jeunes semblent particulièrement impactés par cet affect. De manière assez logique, puisqu'ils seront adultes, en tout cas dans la force de l'âge, au moment où les prévisions du GIEC doivent se réaliser.*"

Un facteur de mobilisation ?

L'éco-anxiété peut provoquer de l'espoir chez les personnes qui se sentent touchées par ce mal. "*Il y a une dimension existentielle et comportementale dans l'éco-anxiété. Ces personnes qui ressentent ces émotions vont vouloir se mettre en mouvement pour pallier ces états d'âme*", décrypte Alice Desbiolles. "*La suite de cette conscience-là va souvent être une volonté d'agir, au niveau individuel mais aussi collectif.*"

SUJET 7 :

Texte A : Envisager ou non des « soldats augmentés » : l'armée entre éthique et performance

Extrait d'après d'un article **Corinne Laurent** dans le journal LA CROIX, le 18.09.2020

Tenir les soldats éveillés, les rendre plus résistants à la fatigue, plus vigilants et plus efficaces : toutes les armées du monde cherchent depuis longtemps à accroître les capacités physiques et cognitives de leurs militaires. Des techniques mécaniques (exosquelettes, lunettes de vision nocturne, robots d'assistance) existent pour franchir la barrière corporelle, aider physiquement les soldats à se déplacer, grimper et porter leur équipement et des charges lourdes. Les vaccins et les médicaments antipaludéens permettent en outre aux militaires d'évoluer dans des zones tropicales. Des substances stimulantes, comme des comprimés à la caféine à effet prolongé, peuvent aussi être utilisées. Lors de la guerre du Golfe, en 1991, puis lors de l'opération « Harmattan » en Libye, en 2011, et du lancement de « Serval » au Mali, en 2013, les aviateurs français ont eu recours à ces comprimés à la caféine afin de tenir plus longtemps éveillés en mission. Actuellement, cet usage est strictement encadré par les médecins de l'armée française. Et la barrière est claire : pas question d'utiliser d'autres substances, comme des amphétamines, ainsi que le firent les soldats américains pendant la guerre du Vietnam.

Mais quelles seront les évolutions d'ici à dix ans ? La question des « augmentations invasives » a été au cœur de la réflexion du comité d'éthique de la défense. Il s'agit des techniques biomédicales qui modifient le corps humain, par exemple des opérations des yeux ou des oreilles pour accroître les aptitudes, des poses d'implant corporel, sorte de GPS pour géolocaliser un soldat ou collecter ses paramètres physiologiques, comme la pression artérielle.

« Rien de tout cela n'est fait dans les forces françaises », affirme avec insistance à La Croix le cabinet de la ministre des armées Florence Parly. Pour maintenir sa supériorité opérationnelle, le ministère doit cependant explorer des nouveaux champs auxquels l'ennemi pourrait recourir. Pour cette prospective, le comité d'éthique a tracé un cadre avec des principes directeurs, qui sont autant de limites à ne pas dépasser, à commencer par « le respect de la dignité humaine et l'interdiction des pratiques eugéniques et génétiques », souligne le cabinet de la ministre.

Texte B : Armée française : « Une réflexion éthique et politique sur le "soldat augmenté" est nécessaire »

Extrait d'après d'un article de **Bernadette Bensaude-Vincent** dans le journal **le Monde**, le 4.01.2021

Le 18 septembre 2021, le comité d'éthique de la défense a remis à la ministre des armées, Florence Parly, un avis sur « le soldat augmenté », rendu public au début de décembre. Le comité se prononce en faveur de la recherche sur les nouvelles techniques d'augmentation des capacités physiques et cognitives. Il le justifie par la nécessité d'adapter les performances de la combativité des militaires face à des adversaires faisant usage de technologies qui imposeraient de conformer l'homme à ces innovations.

En d'autres termes, puisque d'autres pays ont fait le choix de modifier les caractéristiques humaines du soldat afin d'en faire un instrument intégré aux stratégies de la guerre technologique, nous ne disposerions d'aucune autre option que de nous soumettre aux impératifs de cette compétition. Convient-il de se résoudre à accepter cette mutation anthropologique, qui concerne l'intégrité de la personne, au nom de l'intérêt supérieur de la défense nationale ?

Texte C : Soldats augmentés : Le concept est-il compatible avec le respect de la personne humaine ?

*D'après un article de **Elise Roumeau** dans le journal **20 minutes**, le 3.09.2021*

Les pratiques visant à augmenter les capacités de l'homme sont sorties du cadre fictif et font aujourd'hui partie d'une réalité que l'éthique et le droit peinent parfois à appréhender. Ici, les nouvelles technologies et techniques biomédicales ne sont pas employées pour soigner, mais pour conférer à l'homme des aptitudes qui dépassent ses capacités naturelles. Dans ce contexte, la particularité de l'activité militaire nécessite d'approfondir la réflexion relative à l'augmentation des soldats sans oublier que ces soldats sont avant tout des êtres humains.

L'article 7 du Pacte international des droits civils et politiques doit donc être rappelé : « En particulier, il est interdit de soumettre une personne sans son libre consentement à une expérience médicale ou scientifique ». Ce principe, énoncé de manière générale au sein du Code de la santé publique, doit également être respecté pour les expérimentations réalisées sur les soldats.

La difficulté porte sur le caractère libre d'un tel consentement dans le cadre militaire. Le risque ne serait-il pas que le soldat se trouve dans une situation de coercition implicite, voire explicite le conduisant à accepter l'augmentation ? Il pourrait en effet accepter l'augmentation pour ne pas se distinguer des autres membres du groupe, ou parfois se la voir imposer. Les obligations des militaires et la restriction de certains de leurs droits doivent alors être conciliées avec cette exigence de consentement. De plus, si elle cause une atteinte à l'intégrité du soldat, l'augmentation devra donc bénéficier d'une solide justification.

Le comité d'éthique de la défense prend un exemple explicite pour souligner ce qui ne doit pas être fait : « Un militaire dont le bras amputé aurait été remplacé par une prothèse inamovible qui serait une arme, qui ne pourrait de facto pas revenir à la vie civile ». Sans aller jusque-là, certaines modifications des fonctions psychologiques du soldat pourraient avoir des effets indésirables en dehors de l'activité militaire. Pensons par exemple aux modifications du comportement visant à supprimer la peur ou l'empathie. Comment un soldat ayant connu l'augmentation s'adaptera-t-il à une vie civile non augmentée ?

En définitive, l'augmentation du soldat présente un risque de déshumanisation, c'est-à-dire, d'altération de sa nature humaine. Si « l'état militaire exige l'esprit de sacrifice », ce sacrifice ne peut conduire à nier la dignité du soldat qui est avant tout une personne humaine : il doit être traité comme une fin et non seulement comme un moyen.

SUJET 8 :

Texte A : Le biomimétisme ou comment s'inspirer de la nature plutôt que la détruire

*D'après un extrait d'article paru dans **Le Monde**, par Rémi Barroux, publié le 04 juillet 2016*

La nature sait optimiser. Elle a eu 3,8 milliards d'années pour évoluer, s'adapter, survivre. Aujourd'hui, grâce au biomimétisme, l'homme s'inspire de ses stratégies. Les enjeux biologiques viennent épouser les nécessités économiques et durables.

En 1997, sort un livre aux Etats-Unis écrit par Janine M. Benyus, sous le titre de « Biomimicry, innovation inspired by nature ». Il va alors bien structurer des approches finalement démarrées depuis fort longtemps mais jamais réellement organisées. Léonard de Vinci, au XVI^e siècle n'écrivait-il pas déjà «...Prenez vos leçons dans la nature, c'est là qu'est notre futur... » ! Le biomimétisme ou la bio-inspiration sont une approche consistant à étudier la nature sous toutes ses formes , animaux, plantes, micro-organismes, écosystèmes, et à en tirer des développements technologiques : on s'en inspire alors afin de concevoir des matériaux, des procédés, ou des stratégies novateurs au service de l'humain, moins polluants, moins consommateurs d'énergie, recyclables, plus sûrs, de meilleures qualités et à moindre coût. [...]

L'algorithme des fourmis

Les chercheurs ont effectué un tour quasi complet des multiples possibilités que nous offre la nature, notamment en matière de systèmes. Ainsi Tarik Chekchak, secrétaire général du comité français de Biomimicry Europa, une association de promotion du biomimétisme, a cité l'algorithme des fourmis, leur comportement de recherche d'itinéraire entre la colonie et une source de nourriture, qui a été utilisé par les systèmes de guidage comme les GPS. Ou encore l'algorithme des abeilles et leur capacité à cesser d'exploiter une ressource dès qu'elle n'apparaît plus comme suffisante, même si celle-ci n'est pas épuisée.

Tous ces exemples sont étudiés depuis plusieurs années. Mais cela ne suffit pas, il faut désormais rompre avec les modèles existants, ont insisté les intervenants. « *Pour fabriquer aujourd'hui des panneaux solaires, il faut des terres rares, des hautes températures et de la haute pression, a expliqué Tarik Chekchak. Or, il existe de merveilleux panneaux solaires que sont les feuilles. Et si leur rendement, en termes de production d'électricité, est faible, la démultiplication possible de cette surface est telle - avec les revêtements, les peintures - que l'on peut arriver à un résultat intéressant.* » Pour cela, dit-il, il faut être capable d' *innovations de rupture* ».

Texte B : Biomimétisme et médecine : quand la nature nous inspire

*D'après un extrait d'article de **franceinfo**, par Gérard Feldzer avec un témoignage de Gilles Boeuf, publié le 26/12/2020*

[...] Le biomimétisme a joué un rôle déterminant dans la recherche sur le cancer

Le biochimiste Tim Hunt a notamment observé le cycle cellulaire des oursins. Il y découvre une protéine particulière : la cycline. *"Il va voir apparaître une protéine qui s'allume et s'éteint, qu'il appelle cycline. Chaque fois qu'elle s'allume, cela déclenche une redivision cellulaire. C'est précisément cette redivision cellulaire qui amène le cancer à se développer dans l'organisme."*

Grâce à l'observation de ce phénomène naturel, les spécialistes ont pu diagnostiquer et traiter davantage de cancers. Ce travail a valu à Tim Hunt le Prix Nobel de médecine en 2001.

Autre Prix Nobel : le neuroscientifique Erik Kandel, en observant la limace de mer, arrive à mieux comprendre le phénomène de la mémoire, et donc la maladie d'Alzheimer. *"Alors que l'Homme dispose de 10 000 milliards de neurones, la limace de mer n'en a que 20 000. L'étude de son cerveau en est donc facilitée. Erik Kandel va apprendre à ces limaces de mer à aimer la lumière alors qu'elles ont horreur de ça ! Il va regarder pourquoi certaines s'en rappellent trois heures, trois jours, trois semaines ou trois mois",* raconte Gilles Boeuf.

Des applications contemporaines essentielles

Le milieu hospitalier s'est inspiré du caractère antibactérien de la peau du requin, pour prévenir les maladies nosocomiales. Elles concernent un million et demi de patients par an dans le monde. La peau du requin inspire aussi les chercheurs pour lutter contre les maladies nosocomiales à l'hôpital. *"On s'est rendu compte que les requins n'ont jamais d'accumulation bactérienne sur leur peau. On a donc inventé des microstructures qu'on met sur les murs et sur les sols, complètement inspirées de la peau du requin. Résultat : 94% de bactéries en moins sur ces revêtements."* Gilles Boeuf.

À l'hôpital, on s'inspire aussi des mollusques pour créer des colles chirurgicales. Cette solution permet aux médecins de traiter certaines plaies grâce à des méthodes moins invasives, avec la chirurgie interne notamment. *"Ces colles chirurgicales, issues de moules, sont un système incroyable qui polymérise dans l'eau. Adhésives dans l'eau, complètement naturelles et compostables, à la fin de l'usage"*, précise Gilles Boeuf.

Texte C : Le biomimétisme peut-il rendre l'économie écologique ?

D'après un extrait d'article paru dans Usbeketrika, par Vincent Lucchese, publié le 30/10/2019

Biomimétisme low tech

Car lorsque l'on s'intéresse au vivant, il est difficile aujourd'hui de faire l'impasse sur les deux crises majeures, du climat et de la biodiversité, menaçant la vie sur Terre. Un biomimétisme qui ne consisterait qu'à produire de nouvelles innovations technologiques inspirées de la nature, sans remettre en question le modèle de production qui a engendré ces crises, aurait un intérêt limité. *« Un exemple classique de biomimétisme, le velcro, inspiré par les fleurs de bardane, est produit en polymère, donc à partir de pétrole. Ça n'a donc rien de durable. Le vrai biomimétisme doit aller avec une philosophie régénératrice »*, nous dit ainsi Johan Verstraete, directeur de l'innovation pédagogique de l'école d'ingénieurs ESME Sudria Lille.

« Le biomimétisme ne peut pas être que techniciste. Il peut aussi être low tech, et doit s'ancrer dans la réalité sociale et doit être au service d'une économie décarbonée et régénératrice », insiste Hugo Bachellier, du Ceebios. Cette vision du biomimétisme s'enracine dans la définition qu'en a donné la biologiste américaine Janine Benyus, dans un ouvrage considéré comme le point de départ du renouveau du biomimétisme : *Biomimicry: Innovation Inspired by Nature*, publié en 1997. La biologiste insiste sur l'harmonie des systèmes naturels et la nécessité d'intégrer la notion de durabilité aux innovations bio-inspirées. Une philosophie largement partagée à Biomim'expo 2019, où circule sur des feuilles volantes un appel : *« Pour un biomimétisme au service de la vie ! »*, rédigé par Emmanuel Delannoy, notamment auteur de l'ouvrage *Permaéconomie* (édition WildProject, 2016).

« Sous peine de perdre toute crédibilité, le biomimétisme doit être au service de la transition vers une économie décarbonée et régénératrice »

Puisque la nature est une affaire d'équilibres et d'interactions complexes entre les espèces, le biomimétisme doit être une prise de conscience de *« notre profonde interdépendance vis-à-vis de la biodiversité »* et favoriser *« l'émergence d'une nouvelle éthique à même de guider nos relations avec le vivant non humain »*. Ce qui passe par *« le partage équitable des ressources et de l'espace, le respect, l'acceptation de toutes les formes de diversité et la non-réductibilité du vivant à toute forme d'utilitarisme »*, lit-on dans l'appel déjà signé par une trentaine de personnes, dont le philosophe Dominique Bourg, le collapsologue Gauthier Chapelle ou encore le biologiste Gilles Boeuf.

Pour passer d'un mimétisme améliorant la technologie à une ambition de changement systémique, certains préfèrent revendiquer le terme de bioinspiration plutôt que de biomimétisme. Gunter Pauli nous expliquait quant à lui préférer son concept d' *économie bleue* pour définir cette manière d'imiter l'ensemble d'un écosystème. L'appel insiste quoi qu'il en soit sur l'exigence d'une vision holistique pour que le biomimétisme ne soit pas qu'une mode passagère : *« Sous peine de perdre toute crédibilité et de disparaître aussi vite qu'il est apparu, le biomimétisme doit être au service de la transition vers une économie décarbonée et régénératrice, d'une agriculture respectueuse des cycles du vivant et contributrice d'une restauration des sols, de la qualité des eaux et de l'atmosphère, ainsi que d'un aménagement différencié des territoires à même d'accueillir toutes les diversités »*.

SUJET 9 :

Texte A : Un manuel anti-préjugés sur la vieillesse

D'après un extrait d'interview de Véronique Cayado par France Bleue, Julien Jean, publié le 20 janvier 2023

France Bleu Maine : qu'est ce que l'âgisme ?

Véronique Cayado : c'est un mot qui a été inventé par un gériatre américain dans les années 60 pour qualifier un phénomène qui est souvent anodin, qui passe comme quelque chose de très ordinaire dans la société et qui représente un ensemble de discriminations, de disqualifications d'une personne du fait de son âge. Mais c'est aussi un ensemble de déformations de la pensée. On va avoir des biais cognitifs dans la manière d'interagir avec une personne plus âgée et qui va se manifester dans nos comportements et dans notre attitude de manière générale.

Vous avez des exemples concrets ?

En termes de disqualification, un exemple très simple : vous accompagnez votre papa ou votre maman à l'hôpital pour le soutenir mais il n'a pas besoin de vous en tant que tel, vous êtes là dans le cadre d'un soutien familial. Vous vous rendez donc à ce rendez-vous et le médecin vous explique à vous particulièrement ce qu'il va se passer en ne regardant ni votre père, ni votre mère. Pourquoi ? Pourquoi alors que la personne qui est là pour le soin ce n'est pas vous ? Dans le regard que l'on a du vieillissement, on va avoir ce prisme "la personne qui vieillit est en perte de capacité" et qu'elle n'est plus en mesure de comprendre tout ce qu'on lui dit. Et donc on va la disqualifier a priori sans même la connaître personnellement et sans même savoir si cela correspond à la réalité de la personne.

Vous prenez là l'exemple d'un tiers mais cela peut nous impliquer personnellement ? Notre propre regard sur la personne âgée ?

Oui. Cela s'observe même dans une démarche très bien traitante, par exemple lorsque l'on veut prendre soin de son proche en se disant "il est vieux et il est plus fatigué". On va alors avoir tendance à l'envelopper, à avoir une attitude directive et infantilisante. Et ainsi on agit de manière disqualifiante. Souvent il y a une fragilité ou une vulnérabilité véritable mais celles-ci deviennent la porte d'entrée à toutes les représentations que l'on peut avoir de la vieillesse comme le déclin. Ce sont des processus inconscients qui se mettent en place et cela finit par caractériser la personne âgée entièrement.

Cela peut être problématique au niveau individuel mais est-ce aussi le cas au niveau sociétal ?

Oui parce que, en forçant le trait, cela a même un coût. Ce n'est pas seulement en termes de bienveillance ou de lutte contre les discriminations que cela se pose. C'est aussi en terme de santé. L'âgisme a des conséquences sur la santé. Le fait que les personnes aient intériorisé plus que d'autres des stéréotypes négatifs sur le vieillissement fera au fur et à mesure de l'avancée en âge que leur santé fonctionnelle deviendra moins bonne et que leur espérance de vie moins importante. Je crois qu'il y a un écart de 7,5 ans donc c'est conséquent. Les gériatres mettent aussi en avant l'âgisme comme l'un des principaux facteurs de risque de suicide. Et tout cela va avoir des conséquences en termes de dépendance et donc de prise en charge. On peut donc le voir aussi sous ce versant utilitaire, il y a un coût pour la société.

Est-ce que cela nous fait vieillir prématurément ?

Oui cela a été mis en avant. On va avoir tendance si l'on considère que "vieillir c'est décliner" à ne pas s'inscrire dans une démarche de prévention, de stimulation, on ne fera pas attention à la sédentarité, à l'alimentation. Dit autrement, on va moins agir pour sa santé et moins repousser les difficultés liées à l'âge. J'irais même plus loin : le fait de se sentir dévalorisé et de recevoir ces images hyper violentes, cela joue sur l'estime de soi et c'est un élément clé en matière de santé et de maintien de l'autonomie d'une personne.

Texte B : L'âgisme dans les soins de santé

D'après le site internet Gira (la grande interaction pour rompre avec l'âgisme)

Le vieillissement, une maladie ?

La qualité des soins auxquels nous accédons s'apprécie bien au-delà des structures et des décisions politiques. Malheureusement comme tout environnement où se côtoient différentes générations, le milieu de la santé n'est pas exempt d'âgisme. Des études révèlent qu'il se manifeste tant dans les centres de santé (CLSC, CHSLD) et les cliniques privées que dans les services d'aide à domicile. L'âgisme est présent, par exemple, lorsque des membres du personnel soignant emploient un langage infantilisant, voire irrespectueux, dans leurs interactions avec les personnes âgées. Ce comportement découle de préjugés bien ancrés, alors que les aînés sont abordés comme étant nécessairement lents, rigides, irritables, fragiles et confus. Plus encore, le vieillissement y est parfois considéré comme une maladie et non comme un état changeant. Conséquemment, les priorités des personnes âgées en regard de leur santé (autonomie, fonction, absence de souffrance, etc.) sont souvent bien différentes des objectifs des professionnels de la santé (réduire la maladie, prolonger la vie).

Différentes manifestations et différentes causes

Des recherches démontrent que la discrimination liée à l'âge s'exerce parfois au moment du diagnostic : des symptômes physiques ou psychologiques décrits par les personnes âgées sont automatiquement attribués à la vieillesse, alors qu'ils nécessiteraient une intervention, c'est-à-dire des soins de santé ou des services sociaux qui n'ont rien à voir avec l'âge. L'âgisme est ainsi responsable de dépistages tardifs et de délais dans les traitements, qui peuvent aller jusqu'à causer des torts irréparables aux bénéficiaires et à leurs proches. Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la santé déplore l'exclusion des personnes âgées de nombreux protocoles de recherches cliniques et le manque d'intérêt des étudiants et des étudiantes pour la gérontologie et la gériatrie.

Les stéréotypes, préjugés et discrimination âgistes relèveraient d'ailleurs en grande partie du manque de formation du personnel de la santé. L'environnement de travail serait aussi déterminant : l'opinion défavorable de collègues, le manque de temps pour les soins, la pénurie de ressources humaines et des conditions de travail insatisfaisantes, entre autres, augmenteraient les risques de discrimination.

Dans ce contexte, nous devons prendre conscience, tant individuellement que collectivement, de l'âgisme dans les soins de santé. Rompre avec l'âgisme évite ainsi d'accentuer la détresse psychologique et l'isolement des personnes âgées et ainsi cesser de voir le vieillissement comme une maladie.

La pandémie de COVID-19 a non seulement eu un effet dévastateur sur la vie de nombreuses personnes âgées, victimes de la maladie, mais elle a aussi favorisé l'émergence de stéréotypes, de préjugés et de comportements discriminatoires liés à l'âge et au vieillissement. Selon l'OMS, la crise sanitaire a mis en lumière le problème de l'âgisme dans l'organisation même des soins de santé et des services sociaux de nombreux pays à travers le monde.

Texte C : Comment combattre l'âgisme

Extrait de "Comment combattre l'âgisme" par Audrey Dufeu dans Regards édition de janvier 2021

L'affirmation des droits des personnes âgées permettrait une véritable reconnaissance de la citoyenneté des personnes vieillissantes. De grandes lois, telles que celles de 2002 pour le droit des malades ou de 2005 pour le droit des personnes en situation de handicap, ont permis de renforcer les droits pour des personnes en situation de fragilité ou de vulnérabilité. Le principe de la participation des personnes âgées et de leurs représentants au sein des instances prenant des décisions les concernant doit être affirmé et assuré. Trop souvent, les décisions concernant la vie des personnes âgées ou leur cadre de vie sont prises sans leur association réelle. Les citoyens doivent être systématiquement associés aux prises de décisions les concernant, notamment dans les établissements médico-sociaux et le secteur du domicile lorsqu'ils ont besoin d'aide à l'autonomie. L'affirmation de ses choix et de ses droits est le premier levier indispensable pour lutter contre l'âgisme.

SUJET 10 :

Texte A : " Quels enjeux pour les Jeux Olympiques 2024 ?"

D'après Cerfia (*média indépendant*), le 23/01/2022 par Noé Gross.

En 2024, Paris va accueillir les Jeux Olympiques (JO) pour la première fois en 100 ans. Cet évènement sera suivi et retransmis partout dans le monde, et apporte de nombreux bénéfices pour la France, tout en amenant plusieurs enjeux.

Une publicité pour le sport

Les Jeux Olympiques de 2024 seront avant tout l'évènement sportif le plus important depuis les Jeux de Tokyo. Ce sera l'occasion pour nos sportifs français de briller devant leur public, « à domicile », pour grimper haut au tableau de médailles. Ce sera aussi l'occasion de promouvoir le sport en général, et ainsi encourager les Français à en pratiquer. Actuellement, plus d'un français sur trois ne pratique pas d'activité physique. Les retombées sportives des Jeux Olympiques seront pérennes, puisque les associations sportives seront accompagnées financièrement par le plan « Héritage 2024 » à hauteur de 4 millions d'euros. Les JO vont aussi permettre la construction de nombreux équipements sportifs de proximité, grâce à un plan de 10 millions d'euros.

Des enjeux économiques importants

Les JO coûtent cher, très cher. Le budget prévisionnel pour les Jeux de 2024 est de 6,8 milliards d'euros. Paris dispose d'un atout de taille : 93% des sites qui seront utilisés pour la compétition existent déjà d'après le Comité International Olympique, ce qui devrait éviter un trop gros dépassement du budget comme c'est souvent le cas lors de l'organisation des Jeux Olympiques comme ceux de Londres.

De plus, les infrastructures qui seront créées devraient servir à répondre à des besoins déjà existants, comme la construction d'un centre aquatique en Seine-Saint-Denis. De quoi éviter une polémique comme celle des Jeux Olympiques de Rio en 2016, où la plupart des infrastructures construites avaient été laissées à l'abandon une fois les Jeux terminés. À noter que la construction de certaines infrastructures dans des quartiers défavorisés permettra le développement de ces dits quartiers.

La construction d'infrastructures pour les JO permettra également d'accélérer le chantier du Grand Paris, notamment au niveau des lignes de transport qui mettront en connexion tous les sites de compétition.

Avec une économie lourdement impactée par la pandémie de Covid-19, les retombées économiques de ces jeux seront observées de près. Le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) de Limoges estime que ces retombées devraient se situer entre 5,3 et 10,7 milliards d'euros, la plupart bénéficiant au secteur du tourisme (dans l'hypothèse où la situation sanitaire serait revenue à la normale). S'ajoute à cela la création d'environ 150 000 emplois pour la création et l'organisation des Jeux, emplois qui ne seront pas supprimés une fois l'évènement terminé. C'est donc une véritable opportunité, mais également un défi économique que d'accueillir ces JO.

Le rayonnement de la France à l'international

Ces Jeux vont donc être une véritable vitrine pour le sport français, mais aussi pour la France. Le sport constitue un outil de « soft-power », c'est-à-dire un outil d'influence, et la compétition entre 2 sportifs de haut niveau sera une compétition entre 2 nations différentes. Quand Teddy Rinner devient champion olympique de judo, ce n'est pas seulement lui mais c'est aussi la France qui est championne olympique. C'est l'occasion pour certains pays de s'imposer sur la scène internationale.

La culture française, les paysages, les bâtiments, seront sur toutes les télévisions du monde durant quelque jours, ce qui aura des retombées bénéfiques sauf en cas d'incident. C'est aussi un enjeu de taille : assurer la sécurité et empêcher tout incident. Depuis 2015, le monde a en tête une image de la France attaquée. Assurer la sécurité serait preuve de résilience, et si justement cette sécurité venait à être compromise, alors c'est tous les aspects positifs de l'organisation de ces jeux qui pourraient se retrouver compromis. C'est un évènement qui pourrait permettre à la France de s'imposer sur la scène internationale.

On comprend donc bien que l'organisation des Jeux Olympiques 2024 constitue à la fois de nombreux enjeux, de nombreux défis à relever, tout en restant une opportunité immanquable pour la France.

Texte B : Extrait de “Jeux olympiques : les défis de Paris 2024”

Par le Monde, le 10 août 2021.

Coup de projecteur planétaire sur un pays prestigieux menacé de déclin et sur sa capitale qui fait toujours rêver partout dans le monde, adhésion populaire à une grande machinerie sportive à l’heure du localisme et de la sobriété, promotion de la Seine-Saint-Denis, département le plus jeune et le plus cosmopolite de France... Les JO de Paris constituent une exceptionnelle occasion, non seulement de mettre en valeur le pays et sa diversité, mais aussi de faire rêver et de rassembler des Français que l’anxiété sanitaire porte à la division et au repli.

Plus prosaïquement, la réussite des Jeux de Paris suppose que soient menés à bien en temps et en heure les chantiers prévus pour les accueillir dignement, et que les athlètes français y brillent, confirmant le rôle mobilisateur d’une pareille échéance pour le sport national. Or des regrets ou des inquiétudes se font jour sur ces deux plans.

Un échec cuisant - Si les principales constructions neuves, comme l’Arena de la porte de La Chapelle, à Paris, ainsi que le village des athlètes et le centre aquatique à Saint-Denis, sortent de terre dans les temps, le retard pris par le chantier des nouvelles lignes de métro qui doivent desservir Le Bourget a obligé les organisateurs à revoir l’implantation de certaines compétitions et d’un centre de presse. Alors que l’agglomération parisienne piaffe depuis plus d’une décennie pour organiser les Jeux et que la desserte de la banlieue nord par le Grand Paris Express est cruciale pour les habitants, c’est un échec cuisant.

Quant à la moisson de médailles espérée pour la France, elle apparaît tout sauf certaine. Certes, les performances des sportifs français à Tokyo en basket, handball et volley représentent un exploit inédit. Que les Français brillent dans ce triptyque « BHV », ces sports largement pratiqués dans le cadre scolaire et dans les clubs, est un hommage aux professeurs d’éducation physique et sportive et aux bénévoles. C’est aussi une bouffée d’air pour des milliers d’associations sportives qui ont souffert de la crise sanitaire.

Pourtant, le triomphe des « sports co » français est l’arbre qui cache la forêt. Les échecs en athlétisme, natation, boxe et cyclisme n’ont pas permis d’atteindre la « quarantaine de médailles » espérée par Emmanuel Macron à l’ouverture de Jeux de Tokyo. Avec 33 récompenses, la France se classe huitième au tableau des médailles, loin derrière la Royaume-Uni – 65 médailles –, qui s’affirme depuis les Jeux de Pékin en 2008 comme la principale puissance olympique européenne.

Texte C : Extrait de “JO 2024 : le gouvernement pousse les SDF à quitter la région parisienne”

D’après Paris Match avec AFP, le 24/05/2023 par Jeanne Le Borgne.

Après avoir invité les étudiants à quitter leur logement du Crous à l’été 2024, le gouvernement pousse désormais les personnes sans domicile fixe (SDF), et plus particulièrement les migrants, en dehors de la capitale pour « désengorger les centres d’hébergement » d’Île-de-France. Une volonté qui s’explique par le choix des hôteliers de privilégier la clientèle internationale au détriment de ces publics précaires en vue de la coupe du monde de rugby l’automne prochain, puis des JO. 5.000 places pour l’hébergement d’urgence auraient ainsi déjà été perdues.

Des « sas d’accueil temporaires » - Aussi, pour organiser ces départs - qui se feront « sur la base du volontariat » -, l’exécutif a demandé aux préfets de créer des « sas d’accueil temporaires régionaux » dans toutes les régions, à l’exception des Hauts-de-France et de la Corse. L’idée étant que les SDF y soient pris en charge pendant trois semaines avant d’être « orientés », dans leur nouvelle région, « vers le type d’hébergement correspondant à leur situation ». [...]

Vives inquiétudes en Bretagne - Cette décision provoque toutefois de vives inquiétudes. A Bruz, en Ille-et-Vilaine, le maire, Philippe Salmon, déplore le choix d’un terrain jouxtant une voie ferrée et « pollué par des hydrocarbures et des métaux lourds », dans un entretien accordé à Ouest-France. L’ élu affirme que les futurs occupants du centre d’accueil ne viendraient pas « par choix » dans ce « sas » offrant des conditions d’accueil « indignes ». Pour le président de la Fédération des acteurs de la solidarité, Pascal Brice, « accueillir des gens dans de bonnes conditions un peu partout en France plutôt qu’à la rue en Île-de-France, sur le principe c’est positif, mais est-ce qu’on s’en donne les moyens ? », questionne-t-il. Le problème, souligne ce responsable associatif, est qu’« il manque des places d’hébergement d’urgence » dans les régions d’accueil, ainsi qu’une « impulsion politique du ministère de l’Intérieur pour un vrai travail d’accompagnement ».

Sujet 11 :

Texte A : Le nombre de greffes d'organes repart à la hausse, mais les besoins ne sont toujours pas remplis. *D'après l'extrait d'un article publié par l'AFP dans le journal LA VOIX DU NORD, le 21.06.2022.*

Les greffes d'organes connaissent un rebond depuis début 2022, mais restent à un niveau inférieur à l'avant-Covid, selon l'agence sanitaire qui gère ces actes médicaux, en amont de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe de mercredi. De janvier à fin mai 2022, «il y a une augmentation significative du nombre de greffes d'organes» (2 207, soit +4,2% sur un an), a précisé le Pr Michel Tsimaratos, directeur général adjoint de l'agence.

Pour remobiliser et «ancrer un civisme sanitaire», une campagne de communication, avec le slogan «Dons d'organes, un lien qui nous unit tous», va être rediffusée à partir du 22 juin et tout l'été. Un ruban vert, symbole de ces dons, apparaîtra mercredi pour la première fois à la télévision.

En 2021, plus de 5 000 transplantations ont eu lieu en France, en grande majorité des greffes de rein. Ce chiffre marquait un bond par rapport à 2020 (+19%) mais une baisse d'environ 10% par rapport à 2019, dernière année avant la crise du Covid. Or les besoins ne sont pas remplis.

Fin 2021, près de 11 000 personnes étaient sur la liste nationale d'attente pour une greffe. Au-delà de la crise du Covid, la tendance est à la baisse pour des raisons multiples, qui vont d'un taux de refus des familles toujours élevé depuis 2020 (maximum de 37% en avril) à une meilleure prise en charge des accidents vasculaires cérébraux.

Texte B : Transplantation d'un cœur de porc: la xénogreffe, un long rêve de la science
Extrait d'après d'un article dans le journal LE PROGRES, le 11.01.2022

Le mot n'est pas encore communément utilisé. Pourtant, la xénogreffe a encore fait un pas majeur en avant vendredi dernier. L'Université du Maryland a annoncé mardi une première transplantation d'un cœur de porc dans un corps humain, celui de David Bennett, 57 ans, inéligible à une greffe provenant d'un autre être humain. La prouesse valide - si la greffe tient dans les semaines qui viennent - des années de recherches dans le domaine.

La xénogreffe se définit comme la transplantation d'un organe ou d'un greffon d'une espèce vers une autre. Elle ne date pas d'aujourd'hui et de cette greffe de cœur. De nombreux essais ont eu lieu par le passé. Le dernier en date, fin octobre 2021, était déjà lié à un cochon. La patiente en état de mort cérébral avait reçu un rein prélevé sur un porc. Comme pour David Bennett vendredi dernier, l'organe avait été génétiquement modifié pour que la greffe soit correctement acceptée par le corps humain de la receveuse.

La xénogreffe soulève toutefois des questions éthiques. Même si l'utilisation d'organes d'animaux permettrait de sauver des vies humaines, l'expérimentation médicale sur des animaux pourrait être un obstacle à l'utilisation à grande échelle de cette méthode à l'avenir.

« Il semble plausible que les xénogreffes puissent produire plus de conséquences positives que des dommages. Si un cochon meurt, tout en épargnant la vie de deux personnes (étant donné que le cochon a deux reins), cela semble clairement valoir la peine », jugeait toutefois Michael Huemer, professeur de philosophie de l'université du Colorado à Boulder, spécialiste des questions d'éthique animale, à Futura Sciences en novembre.

Texte C : Commercialisation des cœurs artificiels Carmat : le groupe espère en produire "dix par mois assez rapidement". *Extrait d'après d'un article de Solenne Le Hen sur France Info, le 06.01.2021*

La commercialisation du cœur artificiel Carmat, conçu par le professeur Alain Carpentier, va pouvoir débiter au prochain trimestre. La société française qui a développé ce cœur a obtenu la certification européenne fin décembre, après des années d'essais cliniques et d'améliorations. Le cœur artificiel sera commercialisé "dans les pays de la communauté européenne et dans une dizaine de pays qui accepte le marquage CE, comme la Russie, le Kazakhstan", a détaillé Stéphane Piat, directeur général de Carmat.

La première implantation a eu lieu le 12 décembre 2013. Claude Dany, le patient, avait survécu 2 mois et demi et ouvert la voie à cette technologie. La commercialisation du cœur artificiel Carmat intervient avant même que les essais cliniques ne soient terminés. Sept patients doivent encore être implantés pour achever l'étude-pivot.

Concevoir un tel cœur prend plus d'un an, explique le dirigeant. "Notre but est d'arriver à dix par mois assez rapidement". "Cela paraît peu de l'extérieur, ajoute Stéphane Piat, mais on ne met pas autant de cœur artificiel ou de système d'assistance mécanique que de stents et le prix n'est pas le même." Ce cœur artificiel coûte environ 150 000 euros. La question est de savoir également quelle sera la prise en charge de la Sécurité sociale.

Le cœur Carmat est encore loin de prolonger durablement la vie des malades. Lors des essais cliniques, seul un patient a réussi à survivre plus de deux ans, quand une transplantation classique permet d'espérer vivre quasiment 20 ans de plus.

Très peu de gens meurent d'infarctus depuis qu'on a des stents, selon Stéphane Piat, mais on a créé, dit-il, "une population de patients très fragiles". "Implanter un cœur sera plus rentable que de ne pas traiter un patient", défend-il. Il permet notamment de tenir jusqu'à ce qu'un greffon naturel soit libre or il y a pénurie de cœurs naturels. Environ 500 greffes cardiaques sont réalisées chaque année, alors que plus de 10 000 Français sont en attente d'une transplantation.

Sujet 12 :

Texte A : Exposition des enfants aux écrans : « Il faut changer les habitudes familiales »

Extrait d'un article de Johanna Amselem dans le journal LE POINT, le 14.04.2023

Les enfants de deux ans passent en moyenne 56 minutes par jour devant un écran. Cette conclusion du bulletin épidémiologique de Santé publique France pointe un temps d'écran des tout-petits beaucoup trop important. Et la durée grimpe avec les années : 1 h 10 à l'âge de 3 ans et demi et 1 h 34 à 5 ans et demi. Cette vaste étude française, baptisée Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance), a été menée auprès de 18 000 enfants avant l'épidémie de Covid-19.

« Pour les plus petits, les écrans sont très attractifs. Grâce aux contenus et aux mouvements colorés, ils captent facilement l'attention. Télévision, smartphone, aujourd'hui, la société vit avec un écran », constate Marie-Noëlle Clément, psychiatre, psychothérapeute, directrice de l'hôpital de jour pour enfants du Cerep-Phymontin à Paris et membre fondatrice de l'association « 3-6-9-12 ». L'éducation se fait en grande partie par imitation, les enfants prennent exemple sur le comportement de leurs parents. « Pour limiter l'exposition des enfants aux écrans, il faut s'attaquer au problème global de la dynamique familiale. Ce sont plus largement les habitudes de toute la famille qu'il faut changer. »

De plus en plus, les écrans impactent les relations familiales et s'immiscent dans les liens parents/enfants. « On parle de plus en plus de technoférence parentale. Les parents ont souvent leur téléphone portable dans la main en même temps qu'ils s'occupent de leurs enfants, qu'ils jouent avec, etc. Certaines mères utilisent même leur smartphone pendant l'allaitement, ce qui empêche leur bébé de croiser leur regard. Ce moment de rencontre ne se fait pas, c'est fortement délétère pour le développement du tout-petit », regrette Marie-Noëlle Clément. Certaines études ont d'ailleurs montré que des enfants dont les parents restaient les yeux rivés sur leur téléphone au parc avaient tendance à se mettre davantage en danger et à faire plus de crises de colère. Un moyen d'attirer l'attention.

Texte B : Exposition aux écrans : est-ce vraiment dangereux pour les enfants ?

Extrait d'un article de Nicolas Barreiro sur le site RTL, le 09.03.2023

L'Assemblée nationale a adopté une série de mesures pour protéger les enfants d'une surexposition aux écrans. Désormais, même le politique s'en mêle. On entend sans cesse que passer trop de temps devant les écrans est mauvais, mais pourquoi ? Dans le cerveau des plus petits, quand ils bloquent des heures devant des vidéos YouTube, des effets positifs peuvent apparaître. "Ce qu'on observe chez les enfants et les adolescents, c'est que ça va avoir un effet sur la maturation du cerveau, sur le développement cérébral. Ça va l'accélérer", révèle Grégoire Borst, professeur de neurosciences cognitives. "La maturation va être un peu plus rapide chez les enfants et les adolescents qui utilisent un peu plus les écrans. C'est-à-dire que dans notre cerveau, certaines régions vont se spécialiser progressivement pour certaines fonctions. Ça s'opère un peu plus rapidement quand vous utilisez plus les écrans". Le cerveau "se réorganise du fait de l'acquisition de nouvelles compétences", poursuit-il. "Utiliser ces écrans, c'est quand même une compétence".

On peut dire qu'avec les tout petits, un des enjeux est d'avoir une vraie éducation à l'utilisation de ces écrans et de pouvoir dire à des parents que, pour être développé, un enfant a besoin de s'engager dans différents types d'activité", ajoute le professeur. "Il a besoin d'être impliqué aussi dans des activités manuelles, dans des activités motrices, où on lui lit des livres... L'enjeu n'est pas forcément de lui interdire les écrans".

Les mesures adoptées à l'Assemblée nationale visent à lutter contre l'addiction que peuvent créer les écrans. Là aussi, d'un point de vue uniquement neuronal, ce n'est pas si évident. "Ça ne ressemble pas aux autres addictions. Dans les autres, on observe une modification de certains récepteurs dans le cerveau. Quand on est dans une addiction au tabac ou à l'alcool, on a des modifications de ces molécules ou des récepteurs de ces molécules sur les neurones. Ce n'est pas ce qu'on observe pour les écrans", détaille Grégoire Borst avant de prendre l'exemple des jeux vidéo. "Quand on passe un niveau, vous allez avoir une décharge de dopamine. Pour autant, il y a plein d'autres activités qui déclenchent la dopamine. Quand vous faites un très bon repas, vous allez aussi avoir une libération de dopamine".

Texte C : Sédentarité des enfants : un fléau aux multiples conséquences
Extrait d'un article de Louise Sallé sur Europe 1, le 13.01.2023

Les enfants passent de moins en moins de temps à l'extérieur à jouer les aventuriers, courir dans les bois ou à nouer des amitiés au parc... Alors que l'OMS recommande une heure d'activité physique par jour, seule la moitié des garçons et un tiers des filles, entre 6 et 17 ans, respectent cette recommandation d'après une étude de Santé Publique France publiée en 2020. Par ailleurs, en 2015, près de 4 enfants sur 10 ne jouaient jamais en plein air les jours d'école. À l'heure du numérique, la sédentarité est malheureusement devenue un fléau qui gagne de plus en plus de terrain... Avec son lot de conséquences sur la santé des plus jeunes, aussi bien physiques que psychiques.

Manque de lumière et de vitamine D pour la croissance osseuse, mais aussi obésité et maladies cardio-vasculaires... La santé des enfants pâtit d'un manque d'activité physique en extérieur, entraînant diabète et cholestérol, explique Martine Duclos. Elle est professeure en médecine du sport au CHU de Clermont-Ferrand, et présidente-fondatrice de l'Onaps, l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité. "Cette sédentarité, qui se manifeste très tôt, explique que les gens font des infarctus du myocarde de plus en plus jeunes, et que les troubles métaboliques commencent à s'installer à un âge de plus en plus précoce", avance-t-elle.

Les enfants et adolescents français passent en moyenne quatre heures par jour devant les écrans, multipliant les cas de myopie. Les capacités cognitives, également, se fragilisent, s'alarme de son côté le pédopsychiatre Stéphane Clerget. "On sait que les enfants qui consacrent beaucoup de temps sur les écrans sont des enfants qui ont une moins bonne capacité d'attention", déplore-t-il. "Par ailleurs, les enfants qui bougent moins, qui s'activent moins, vont avoir un sommeil de moins bonne qualité. Et ça a des conséquences sur la mémoire et sur les capacités de régulation émotionnelle", complète le docteur. Jouer dehors, enfin, apprend aussi à l'enfant à mieux gérer les risques qui l'entourent, à s'affirmer et à oser... Des compétences essentielles à son épanouissement personnel.